

Les groupes identitaires se sont nourris de l'inaction des libéraux, dit Legault



Photo: Ryan Remiorz La Presse canadienne Le chef de la CAQ, François Legault, a indiqué mercredi qu'il entend abaisser les seuils d'immigration de façon « temporaire ».

Guillaume Bourgault-Côté à *L'Assomption*

13 septembre 2018

Québec

L'émergence d'un groupe identitaire comme La Meute, que François Legault (<https://www.ledevoir.com/francois-legault>) estime être « au bord du racisme », a été favorisée par l'absence d'un « cadre » réglementaire autour des **signes religieux**, a soutenu mercredi le chef caquiste.

M. Legault a affirmé que « le fait que les libéraux ont mis ça [la réglementation sur les signes religieux] en dessous du tapis depuis 10 ans, ça n'a pas aidé. Il y a des gens qui sont inquiets et on n'a pas répondu à leurs inquiétudes. [Partant de là], il y a exagération et dérapage, et ces groupes-là, à mon avis, c'est du dérapage. »

Le chef de la Coalition avenir Québec (<https://www.ledevoir.com/Coalition+avenir+Quebec>) pense ainsi qu'il est « important d'avoir un cadre pour éviter les dérapages. Quand on dit qu'on veut interdire les signes religieux pour les personnes en autorité, je pense que ça fixe un cadre. Ça vient dire à certaines personnes : écoutez, oui on interdit les signes pour certaines personnes en autorité, mais on ne va pas interdire les signes pour les personnes qui se promènent dans la rue. Donc ça vient fixer un cadre. »

François Legault a aussi lancé que « beaucoup de gens sont tannés de recevoir des leçons de Philippe Couillard (<https://www.ledevoir.com/philippe-couillard>) en terme de tolérance. Les Québécois sont tannés des leçons de M. Couillard sur leur accueil des immigrants. Les Québécois sont un peuple accueillant et vont le rester. Mais ils sont tannés de recevoir des leçons de Philippe Couillard. »

Le chef de la CAQ était interrogé alors que son parti, de même que le Parti québécois (<https://www.ledevoir.com/Parti+quebecois>), ont récemment porté plainte à la Sûreté du Québec (SQ) concernant des graffitis de La Meute devant certains de ses locaux électoraux.

Mardi, tous les partis ont confirmé en avoir été la cible à plusieurs reprises depuis le début de la campagne. Les graffitis prennent la forme d'une patte de loup blanche et se trouvent sur le trottoir à l'entrée des locaux électoraux.

La Meute s'est défendu mardi de vouloir faire des menaces. « Ce n'est pas de l'intimidation, c'est tout simplement qu'on veut agir en bons contribuables et passer le message qu'on va surveiller les gens qui s'occupent de politique », a déclaré le porte-parole du groupe Sylvain Brouillette.

Dans une entrevue accordée au *Journal de Montréal*, M. Brouillette a aussi dit que la CAQ et la PQ sont les partis qui rejoignent davantage les positions de la La Meute. « On ne peut pas empêcher un cœur d'aimer, mais j'aimerais mieux qu'ils ne m'aiment pas », a réagi François Legault mercredi.

« Je n'aime pas leurs revendications, je ne les appuie pas du tout. Je n'aime pas parce que je trouve que c'est sur le bord du racisme. »

La vice-première ministre, Dominique Anglade, s'est dite indignée des propos « inacceptables » tenus par François Legault. « Ils légitiment des actes qu'on ne peut tolérer dans une société démocratique », a-t-elle déploré mercredi soir. Le chef caquiste a raté une occasion de « s'élever au-dessus de la mêlée », selon la candidate libérale dans Saint-Henri-Saint-Anne. « C'était le moment pour François Legault [de] condamner ces actes sans réserve. »

Seuils augmentés

Sous un gouvernement caquiste, les seuils d'immigration (<https://www.ledevoir.com/immigration+r%C3%A9fugi%C3%A9s>) pourraient réaugmenter dès 2021, a par ailleurs indiqué François Legault mercredi.

Le chef de la CAQ répète à tous les jours que son engagement à diminuer les seuils d'immigration (d'environ 52 000 à 40 000) est « temporaire ». Mais il n'avait jamais précisé selon quel l'horizon.

« On a dit qu'on a dépassé notre capacité d'intégration, a-t-il expliqué mercredi. Nous, on ramène à 40 000 pour quelques années, et là on va augmenter la capacité d'intégration : les cours de français, les services qui sont donnés par Emploi Québec. Il y a un rattrapage à faire avec toutes les années libérales où on a excédé nos capacités. Donc ça va prendre un 2-3 ans avant qu'on soit capable de réaugmenter, et on va le faire selon la capacité qu'on a de bien accueillir chaque immigrant. »

M. Legault a ensuite évoqué l'année 2021 comme moment possible où le nombre d'immigrants accueillis augmenterait.

Sauf que lorsqu'on lui demande comment il évaluera le succès de l'intégration, François Legault reconnaît ne pas avoir de cible claire. « Il y a deux éléments importants, a-t-il dit : 58 % [des immigrants qui arrivent] ne parlent pas français, et 26 % quittent le Québec [après cinq ans]. Moi je vais attendre que ces chiffres et ces pourcentages baissent avant d'augmenter le nombre d'immigrants. »

Il a dit qu'il attendra d'avoir un « pourcentage qui est plus raisonnable », sans vouloir le préciser. « On va voir les tendances. Ce n'est pas nécessairement un chiffre pour une année. Ça peut être sur cinq ans. Donc on va voir la tendance sur les 2-3 premières années. »

Quand les médias lui ont souligné qu'il sera difficile de voir en trois ans s'il arrive à améliorer la statistique qui dit que 26 % des immigrants quittent après cinq ans, M. Legault a rétorqué qu'il a « l'ambition de penser qu'en 2-3 ans on va être capable d'augmenter le nombre d'immigrants qui sont intégrés en emploi et qui apprennent le français. »

[Voir suite article suivant....](#)



Cette femme de 96 ans vend sa maison, quand vous voyez l'intérieur, vous tombez des...
Trucs-et-astuces.co



Les amoureux des chats doivent absolument regarder ceci !
[Galerie]
Viral Kittens

Sponsorisé par **Outbrain** | 

Publicité

HUFFPOST
QUÉBEC

Des groupes religieux inquiets par la promesse d'interdire les signes religieux à certains employés de l'État

Carol Kuruville Il y a 10 heures

L'inquiétude est présente dans plusieurs communautés.



© THE CANADIAN PRESS/Graham Hughe

Différents groupes religieux sont préoccupés par le projet de la Coalition avenir Québec (CAQ) visant à bannir le port de tenues religieuses pour les employés de l'État en service.

Le gouvernement de François Legault a promis de déposer un projet de loi qui empêcherait les enseignants, les policiers, les juges et certains autres employés de l'État en position d'autorité de porter des signes religieux, tels que le voile islamique, la kippa, le crucifix et le turban.

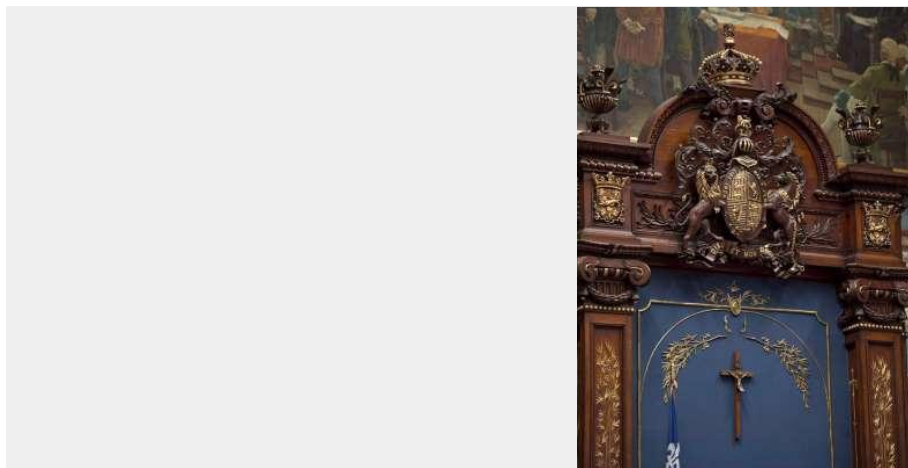
À Ottawa, Ihsaan Gardee, directeur général du Conseil national des musulmans canadiens (CNMC), a confié au *HuffPost* que de nombreux fonctionnaires musulmans sont terriblement préoccupés par le sort que leur réserverait une telle loi.

«Pour de nombreux musulmans, si cette loi entrerait en vigueur, elle changerait considérablement leur capacité d'exercer leurs droits les plus fondamentaux... et de gagner leur vie», a-t-il écrit par courriel. «Pire encore, nous savons que cette loi ne nuira pas seulement aux musulmans; nous sommes également inquiets pour les fonctionnaires portant le turban et la kippa — cette loi sera vue comme une attaque contre nous tous.»

La CAQ a remporté les élections du 1^{er} octobre après une campagne centrée sur sa promesse de réduire l'immigration, ainsi que d'imposer un test de français et un «test des valeurs» aux nouveaux arrivants.

L'interdiction de symboles religieux vise à promouvoir la séparation de l'Église et de l'État, et à encourager la laïcité dans les lieux publics. En revanche, la CAQ n'a pas l'intention de retirer le crucifix bien visible dans l'édifice du Parlement de Québec depuis 1936.

Le premier ministre François Legault affirme que le crucifix accroché dans le Salon bleu de l'Assemblée nationale est un symbole du patrimoine québécois, et non un signe religieux.



© JACQUES BOISSINOT/PC Le crucifix présent à l'Assemblée nationale

Mais l'archevêque Andrew Bennett, directeur du Cardus Religious Freedom Institute à Ottawa, remet cette interprétation en question.

«Dire que le crucifix, l'instrument de notre salut, est tout simplement un symbole est une insulte à tous les catholiques et chrétiens croyants au pays», a-t-il dit au Catholic Register. Il considère la proposition de la CAQ comme une violation «inacceptable» de la liberté de religion.

La communauté juive s'est également prononcée contre l'interdiction proposée. Le Centre consultatif des relations juives et israéliennes, une organisation pancanadienne, a publié un communiqué stipulant que «la neutralité religieuse devrait être imposée aux institutions publiques, et non aux individus».

Récemment, les enseignants d'une école secondaire de Westmount ont tenu un rassemblement pour s'opposer aux intentions de la CAQ. Certains d'entre eux ont affirmé à la CBC qu'ils avaient commencé à porter des symboles religieux en réaction à l'élection.

«Nous sommes des êtres libres et nous pouvons porter ce que nous voulons. Nos vêtements ne nous définissent pas comme enseignants», a indiqué Sabrina Jafralie, enseignante du cours Éthique et culture religieuse. «Si mes élèves développent une réflexion critique et une ouverture d'esprit, c'est le signe que je suis une bonne enseignante.»

En réponse à la grogne, le gouvernement serait prêt à un compromis qui limiterait l'interdiction aux nouveaux employés. Mais cette politique pourrait quand même contrevenir à la Charte canadienne des droits et libertés. François Legault a suggéré d'évoquer la clause dérogatoire, qui permet aux provinces de déroger à la Charte.

En 2013, dans sa «Charte des valeurs», le Parti québécois avait proposé une interdiction semblable concernant le port de symboles religieux pour les employés de l'État. Cette loi n'a jamais été adoptée. Ihsaan Gardee, du CNMC, estime que l'échec de 2013 démontre que «ce n'est pas parce qu'une loi est populaire qu'elle est fondée sur des principes».

«Bien que ce genre de [lois] soient souvent proposées pour encourager la laïcité, elles affectent l'essence même du principe d'égalité des droits prônés par celle-ci, et font preuve de discrimination envers certaines personnes à cause de leur choix vestimentaire», conclut-il.

Ce texte initialement publié sur le HuffPost États-Unis a été traduit de l'anglais.

MSN vous suggère aussi:

Le nouveau cabinet au travail rapidement

